

## TARIFS DE LA LOCATION DE LA MAISON COMMUNALE MARCEL VILLE ASSOCIATIONS

APPLICABLES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2021 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

	COMMUNE	EXTERIEURS A LA COMMUNE
BUFFET - REPAS		
- 1 jour en semaine	110 €	410 €
- 1 jour supplémentaire en semaine, veille ou lendemain	55 €	210 €
- 1 jour pendant le week-end samedi, dimanche ou jour férié	160 €	550 €
- Forfait week-end du vendredi 16 h au lundi 9 h	210 €	740 €
ACTIVITES SANS LA CUISINE		
- 1 jour en semaine	75 €	300 €
- 1 journée week-end	90 €	350 €
COOPERATIVES SCOLAIRES ACTIVITES GRATUITES	GRATUIT	GRATUIT
CAUTION DANS TOUS LES CAS	500 €	500 €
DEPOT DE GARANTIE	30 % du montant de la location	30 % du montant de la location

Par décision du Conseil Municipal, chaque Association Locale bénéficiera une fois dans l'année d'une occupation gratuite.

## **REMISE DES CLES**:

Au plus tôt la veille de la manifestation à 14 H 30, le retour le lendemain au plus tard à 10 H. Le non respect de ces horaires entraînera la perception d'une journée supplémentaire. Pour toutes les autres dispositions, se rapporter au règlement intérieur.